Ligue

Rapport du secrétaire général : Texte du rapport adressé aux membres du Comité exécutif de la Ligue, en mai 1940. Projet d'ordre du jour du Conseil des Gouverneurs. — L'œuvre de la Croix-Rouge américaine : Page illustrée montrant l'œuvre accomplie par la Croix-Rouge américaine, au 30 avril dernier, en faveur des victimes de la guerre en Finlande, Pologne, France, Grande-Bretagne. — La Croix-Rouge roumaine et les réfugiés : Afin de secourir efficacement les réfugiés polonais qui ont afflué en Roumanie, au mois de septembre dernier, la Croix-Rouge roumaine a déployé une grande activité. Les services qu'elle a créés pour leur venir en aide accomplissent une œuvre remarquable dont on lira ici un exposé. — Mission en Amérique : Exposé sur la mission effectuée dans douze pays du continent américain par M. A. R. Larrosa, directeur du bureau ibéro-américain de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge. — Une lumière sur le monde : Compte rendu de l'ouvrage que Mme Noëlle Roger vient de consacrer à la Croix-Rouge internationale.

Allemagne

L'organisation des secours de guerre du peuple allemand en faveur de la Croix-Rouge allemande.

Le 17 avril 1940, le Führer-chancelier Adolf Hitler lança son appel pour l'organisation des « Secours de guerre du peuple allemand en faveur de la Croix-Rouge allemande ». Par les dons volontaires du peuple allemand, cet appel devait procurer les fonds nécessaires pour permettre à la Croix-Rouge allemande de faire face aux exigences croissantes des besoins créés par l'état de guerre, tout en continuant à remplir la tâche qui lui incombait déjà avant les hostilités. Il va sans dire que le développement des hosti-

Allemagne

lités nécessite des dépenses considérables en matériel et en hommes.

Ayant obtenu ainsi les bases financières plus larges qui lui étaient nécessaires en de pareilles circonstances, la Croix-Rouge allemande s'est trouvée prête à répondre le mieux possible à ses devoirs patriotiques comme aux exigences découlant des conventions internationales auxquelles elle a adhéré, telles que les soins aux soldats malades et blessés des champs de bataille.

La loi du Reich du 9 décembre 1937¹ et le nouveau décret du 24 décembre 1937² revêtent une importance partilière pour l'action de la Croix-Rouge allemande en temps de paix comme en temps de guerre, car ils constituent la base de sa réorganisation. Ils permettent de ce fait à la Croix-Rouge allemande de faire face, dans les meilleures conditions possibles, aux exigences d'une période de guerre.

Lorsque le ministre du Reich, le Dr Goebbels, annonça, le 17 avril 1940, la création de l'œuvre des « Secours de guerre du peuple allemand en faveur de la Croix-Rouge allemande », la mise sur pied de cette organisation fut confiée au bureau qui avait déjà constitué les secours d'hiver — œuvre éprouvée par plusieurs années d'existence en Allemagne.

L'organisation des « Secours de guerre du peuple allemand en faveur de la Croix-Rouge allemande » a été étendue à tout le territoire de la grande Allemagne du 17 avril 1940 au 31 août de la même année. Cinq quêtes à domicile et deux sur les voies publiques du Reich eurent lieu.

Les collectes à domicile se sont effectuées à l'aide de listes de signataires, sur lesquelles les dons de chaque ménage étaient inscrits avant de les remettre aux collecteurs. Pour celles qui furent faites sur les voies publiques,

¹ Voir Bulletin international, avril 1938, pp. 361-366.

² Ibid., pp. 366-373.

Allemagne

on avait prévu la vente d'insignes. Le prix minimum par insigne était de 20 Rpf. Lors de la première collecte sur la voie publique, les 22 et 23 juin, on vendit des pois de senteur, des pavots et de petites guirlandes de fleurs. Les dons étaient reçus dans des tirelires qui portaient toutes l'inscription : « Organisation de secours de guerre en faveur de la Croix-Rouge allemande. » Lors de la seconde collecte sur la voie publique, les 17 et 18 août, on a vendu des insignes à épingler « Armée allemande ». On avait prévu douze insignes en résine artificielle dont les motifs, tirés des trois parties de l'armée (territoriale, air et marine) représentaient des chars d'assaut, avions, bateaux de guerre, etc.

Les résultats obtenus jusqu'ici par ces collectes témoignent de l'étroite liaison qui existe entre le front et la patrie allemande comme de la sympathie de toutes les classes de la population envers la Croix-Rouge. Jusqu'ici les résultats provisoires des collectes sont les suivants :

1re collecte à domicile les 27 avril		
et 28 avril 1940	RM.	17.514.567.70
2 ^{me} collecte à domicile les 18 mai et 19		
mai 1940, y compris la collecte dans		
les industries allemandes, désignée		
sous le nom de « action spéciale		
du front de travail allemand » .	RM.	35.320.725.60
3 ^{me} collecte à domicile les 1 ^{er} juin		
et 2 juin 1940	RM.	34.668.245.94
1re collecte sur les voies publiques		
22 juin-23 juin 1940	RM.	23.039.606.33
Total provisoire	RM.	110.543.145.57

Les sections du parti national-socialiste et leurs organisations alliées ont participé de façon remarquable aux collectes de l'œuvre pour les « Secours de guerre à la Croix-

Allemagne

Rouge allemande ». C'est ainsi que, lors de la première collecte sur les voies publiques, les 22 et 23 juin 1940, les membres de la jeunesse hitlérienne et du comité de secours national-socialiste aux victimes de la guerre vinrent seconder les membres de la Croix-Rouge allemande (chefs des deux sexes, infirmières, aides-infirmières, de même que des auxiliaires des deux sexes également).

La seconde collecte sur les voies publiques, les 17 et 18 août 1940, a été effectuée par la Croix-Rouge allemande, le front de travail allemand et l'union des combattants N. S. du Reich, les collectes à domicile étant confiées à l'organisation de l'œuvre des secours d'hiver.

Le résultat des collectes effectuées jusqu'à ce jour a déjà largement dépassé toute attente. Dans son ensemble, le peuple allemand a montré qu'il était prêt à accomplir un sacrifice pour l'idée de la Croix-Rouge, et qu'il en avait adopté les buts nationaux et internationaux. Le Gouvernement et le peuple allemands ont ainsi procuré à la Croix-Rouge allemande les bases matérielles qui lui permettront de faire face à tout devoir qui pourrait lui échoir, même dans les temps les plus difficiles.

Bulgarie

Comité de la Croix-Rouge bulgare.

A la 49^e assemblée générale de la Croix-Rouge bulgare, tenue cette année, les comités et corps administratifs de la Société ont été constitués comme suit :

I. Comité central. — M. le professeur D^r Dimitre Orahovatz, médecin, directeur de l'institut de physiologie et doyen de la faculté de médecine à l'université de Sofia, président; le général-lieutenant Constantin Loukach, chef de la garnison de Sofia, I^{er} vice-président; le docteur